

ASSEMBLÉE NATIONALE

PLF POUR 2020 - (N° 2272)

AMENDEMENT

N ° II-CF1053

présenté par

M. Ardouin, Mme Degois, Mme Toutut-Picard, M. Fiévet, M. Batut, M. Masségia,
Mme Mauborgne, Mme Brulebois, Mme Bureau-Bonnard, M. Lénéïck Adam, M. Kokouendo,
Mme Krimi, M. Besson-Moreau et M. Thiébaud

ARTICLE 48

Cet amendement a été déclaré irrecevable après diffusion en application de l'article 98 du règlement de l'Assemblée nationale.